

Conditions de travail dans les secteurs

Introduction

Les grandes tendances, telles que la numérisation, la mondialisation, l'évolution démographique et le changement climatique, ont non seulement une incidence sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, mais elles affectent également les conditions de travail ainsi que la qualité et la durabilité des emplois. Les évolutions technologiques ont transformé l'organisation du travail et le contenu des tâches de nombreux emplois, ainsi que les compétences requises. Couplées à la mondialisation, elles ont modifié les modèles d'activité, ce qui a conduit à de nouvelles formes d'emploi qui diffèrent des modèles d'emploi standard dominants. Certains de ces changements ont une incidence positive, par exemple, l'automatisation des tâches dangereuses réduit le risque de blessure. Toutefois, de nouveaux risques apparaissent, tandis que d'autres sont exacerbés, avec des conséquences négatives pour la santé et le bien-être des travailleurs. Dans ce contexte, le dialogue social a été identifié comme un élément clé pour trouver des solutions.

En utilisant l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) de 2015, ce rapport vise à décrire et à analyser les tendances en matière de qualité de l'emploi dans dix secteurs économiques, classés en quatre domaines thématiques:

- évolution des tâches et des compétences, formation et employabilité
- emplois atypiques et sécurité de l'emploi
- santé et bien-être, organisation flexible du travail
- représentation et voix des travailleurs

Contexte politique

L'amélioration des conditions de travail et des droits des travailleurs est une ambition de longue date de l'Union européenne, inscrite dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et affirmée dans la stratégie de Lisbonne et la stratégie Europe 2020. Le socle européen des droits sociaux repose sur 20 principes clés, structurés autour de trois catégories: l'égalité des chances et l'accès au marché du travail; la protection et l'insertion sociales; et des conditions de travail équitables. Avec l'adoption du socle en

2017, la garantie d'emplois équitables et de qualité pour tous les travailleurs est devenue une priorité politique.

Ces dernières années, la Commission européenne a lancé plusieurs initiatives visant à garantir des conditions de travail équitables. Parmi les principales initiatives, on peut citer la création de l'Autorité européenne du travail et la mise en œuvre de directives européennes portant sur des conditions de travail transparentes et prévisibles et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les partenaires sociaux ont un rôle majeur à jouer dans l'élaboration des politiques sociales et liées à l'emploi et dans le soutien à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux par le biais d'un dialogue social interprofessionnel et sectoriel au sein des États membres et au niveau de l'UE. La recherche sur la qualité de l'emploi et les conditions de travail est essentielle pour orienter les politiques et les initiatives des partenaires sociaux, et pour aider les travailleurs à s'adapter à l'évolution du monde du travail.

Principales conclusions

Des différences en matière de qualité de l'emploi sont constatées d'un secteur à l'autre mais aussi au sein des différents secteurs. L'agriculture, l'industrie, la construction, le commerce et l'hôtellerie, ainsi que les transports, font état de perspectives de carrière réduites, de niveaux de compétences et d'autonomie moins élevés, d'une qualité du temps de travail moindre et d'un environnement physique moins sûr. Dans les services financiers, l'environnement physique est meilleur, tout comme les perspectives, les compétences et l'autonomie, mais cela se fait souvent au détriment d'une plus grande intensité de travail. Au sein des secteurs, les cadres de direction, les professionnels et les techniciens ainsi que les travailleurs hautement qualifiés bénéficient généralement d'une meilleure qualité de l'emploi comparativement à d'autres métiers.

L'évolution des tâches et des compétences requises a eu une incidence significative sur l'emploi et les conditions de travail. Entre 2010 et 2015, les tâches demandées aux travailleurs ont considérablement changé. On a constaté une utilisation de plus en plus fréquente des TIC, une augmentation des tâches cognitives et un déclin des tâches répétitives et physiques. Dans ce contexte, la formation est

un élément crucial pour assurer l'employabilité des travailleurs. Cependant, les travailleurs qui effectuent des tâches physiques de routine susceptibles de faire l'objet d'une automatisation ont un accès réduit à la formation et leur employabilité est moins perçue que les autres.

L'emploi atypique, par opposition à l'emploi permanent à temps plein auprès d'un seul employeur, se caractérise par une qualité de l'emploi inférieure et des conditions de travail moins bonnes, en particulier pour les travailleurs ayant des contrats à durée déterminée de courte durée. L'emploi atypique est également associé à une précarité de l'emploi. Dans tous les groupes de pays et secteurs examinés dans ce rapport, la précarité de l'emploi obtient un score élevé et la sécurité de l'emploi obtient un score faible pour ce type de travailleurs.

Si la santé et le bien-être des salariés dans la plupart des secteurs sont proches de la moyenne de l'UE, certains secteurs se caractérisent par une santé des travailleurs au travail relativement moins bonne, principalement en raison de conditions de travail défavorables. À quelques exceptions près, les exigences cognitives élevées au travail, même lorsqu'elles sont équilibrées avec une latitude décisionnelle (la capacité de prendre des décisions liées au travail de manière indépendante), influent négativement sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. De même, par rapport à l'organisation du travail standard, certaines pratiques d'organisation du travail caractérisées par l'utilisation du télétravail et de la technologie numérique sont liées à de moins bons résultats en ce qui concerne l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et certains indicateurs de santé. Le secteur des services financiers est un exemple de cette évolution.

La présence d'une représentation des travailleurs est un facteur important dans la démarche d'amélioration de ces problématiques. La recherche montre que certains secteurs ont un faible niveau de représentation syndicale (par exemple, l'agriculture, la construction, le commerce et l'hôtellerie) et ce sont des secteurs où une grande partie des travailleurs connaissent une insécurité de l'emploi et un manque d'accès à la formation. L'absence de formes de représentation ou de voix des travailleurs est associée à une qualité de l'emploi moindre dans la plupart des secteurs, ainsi qu'à une intensité de travail plus élevée, un environnement social moins attrayant et des perspectives plus limitées.

Orientations politiques

- Les transports, la construction, le commerce et l'hôtellerie sont des secteurs qui ont des besoins particuliers en matière de formation et où les exigences des tâches ont considérablement changé ces dernières années. Par rapport à la moyenne européenne, les travailleurs de ces secteurs font état d'une plus grande insécurité de l'emploi et d'une employabilité moindre. Parallèlement, les salariés suivent moins de formations. Un effort politique substantiel est nécessaire pour intégrer les travailleurs de ces secteurs dans des programmes d'apprentissage tout au long de la vie ou de formation en entreprise afin de leur permettre de s'adapter à de nouvelles tâches ou de changer d'emploi.

- Compte tenu du fait que les secteurs de la construction et de la santé obtiennent de moins bons résultats en ce qui concerne les indicateurs liés à la santé, les futures stratégies de santé et de sécurité au travail (SST) aux niveaux national et européen devraient en tenir compte. Il convient d'accélérer les efforts visant à prévenir les risques physiques et à répondre à la demande d'emplois dans ces secteurs. L'environnement social peu favorable que connaissent de nombreux travailleurs des services de santé doit également être pris en considération.
- L'amélioration de la situation des personnes occupant un emploi atypique, notamment dans l'agriculture, la construction, le commerce et l'hôtellerie, les services financiers et autres services, constitue une priorité. Les décideurs politiques et les partenaires sociaux devraient élaborer des mesures visant à traiter des questions importantes telles que le développement des compétences, la sécurité de l'emploi et l'intensité du travail. Comparativement aux relations de travail standard, la formation et la sécurité de l'emploi sont restées relativement faibles dans ce type d'emploi. La récente directive relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles vise à aider les travailleurs occupant un emploi atypique à accéder à des emplois plus sûrs en leur offrant une formation obligatoire gratuite.
- Les décideurs politiques et les partenaires sociaux devraient se concentrer sur l'amélioration des conditions de travail et de l'emploi dans les secteurs plus touchés par des modifications de l'organisation du travail, le télétravail et la numérisation, tels que les services financiers et autres services et l'administration publique. Les nouvelles pratiques de travail numérique présentent des avantages et des inconvénients qu'il convient d'aborder. Il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications à la réglementation ou de prendre des mesures qui contribuent à faire respecter les limites existantes en matière de temps de travail ainsi que des mesures préventives en matière de santé et de sécurité.
- Les partenaires sociaux et les gouvernements devraient accorder une attention particulière aux travailleurs des lieux de travail qui ne disposent d'aucune forme de représentation des travailleurs, notamment dans l'agriculture, le commerce et l'hôtellerie, et la construction. Les partenaires sociaux devraient envisager et mettre en œuvre des stratégies visant à favoriser la participation de ces travailleurs directement ou par l'intermédiaire de représentants, ou les deux.
- Les partenaires sociaux ont souligné les difficultés particulières qui se posent pour les conditions de travail liées à la crise sanitaire de la COVID 19. Le rôle des partenaires sociaux et du dialogue social continuera à être essentiel dans tous les secteurs. Des questions telles que l'intensité du travail et les comportements sociaux indésirables sont devenues plus fréquentes, mais à des degrés divers selon les secteurs.

Informations complémentaires

Le rapport «Working conditions in sectors» (Conditions de travail dans les secteurs) est publié à cette adresse:
<http://eurofound.link/ef19005>

Directeur de recherche: Oscar Vargas Llave
information@eurofound.europa.eu